



Des citoyen-ne-s agissant avec différentes associations de lutte contre toutes formes de discriminations **créent le** réseau citoyen en pratique de *pairadvocacy*.

La pairadvocacy est une pratique citoyenne et solidaire, de soutien aux personnes momentanément en difficulté pour mener une vie libre et autonome en leur facilitant un accès aux droits, aux recours et/ou aux services et biens communs, en soutenant leur prise de décision, en étant à leur côté comme personne de confiance.

Actuellement les 8 personnes *pairadvocates* formées se sont constituées en réseau soutenu - tant sur la méthodologie, la logistique, que sur un minimum de financement - par les associations suivantes : Advocacy, 2IRA, Viens je t'emmène, collectif Urbanités, Juristes solidaires, AGIDD SMQ. Un site spécifique a été créé pour identifier cette pratique et rechercher les moyens de sa diffusion et de sa pérennisation : www.pairadvocacy.eu

Les personnes qui pratiquent la pairadvocacy sont des personnes qui ont connu des expériences de vécus de discrimination similaires aux vécus des personnes qu'elles épaulent. C'est à partir de cette expérience similaire, mais qu'elles ont transformée en ressource, qu'elles construisent une pratique respectueuse de la liberté de choix des personnes, du développement de leur capacité d'agir et de l'encouragement à construire leurs propres solutions.

Les personnes *pairadvocates* sont formées et certifiées membres du réseau avec lequel elles s'engagent à mutualiser compétences, savoirs d'action et approfondissement de cette pratique et adhèrent aux mêmes principes éthiques et déontologiques.

Formation en pratique de pairadvocacy

Objectif

Il s'agit de former des **pairs par expérience**, c'est-à-dire des personnes partageant un vécu d'expérience de situation de discrimination qui travaillent leur propre expérience pour se situer en pairs, bénévolement, au côté des personnes demandeuses d'un soutien.

Contenu de la formation

Quatre axes de formation :

- Le premier axe de formation s'appuie sur **les méthodes de défense de droits** :
 - « être son propre défenseur et techniques de négociations » : approfondir les notions et le vocabulaire pour construire sa propre défense, s'approprier des techniques de négociation.
 - « le soutien conseil entre pairs » : développer des habiletés pour faire du soutien conseil entre pairs, un accompagnement non professionnel, situer le soutien conseil entre pairs dans un contexte de changement social, comprendre la notion de pouvoir collectif, différencier les notions de pouvoir individuel sur soi-même et de pouvoir individuel sur les autres.
- Le deuxième axe appréhende les usages du droit et les manières de faire usage de ses droits : approche sociologique et anthropologique et expériences collectives spontanées.
- Le troisième axe consiste en une valorisation et mobilisation des acquis de l'expérience

dans une pratique sociale de pairadvocacy.

- La quatrième axe s'appuie sur les pratiques d'advocacy dans le soutien à l'accès aux droits et aux recours et consistent un une modélisation productrice de savoirs techniques et stratégiques à partager entre pairs (élaboration de fiches de pairadvocacy, grille de repérage des éléments déterminant d'un entretien ou de l'observation d'une situation, contribution aux études et recherches en santé mentale,...)

Méthode

La méthode, inspirée des méthodologies de formation des adultes par la recherche-action) est interactive et participative vers la co-construction d'un résultat collectif et individuel. Elle s'appuie sur des éléments théoriques et des éléments pratiques et techniques, engageant, réflexion, recherche, observation, aussi bien que mises en situation, jeux de rôle, etc.

Durée de formation

60 h, soit 5 séances de 2 x 6 h

Certification

Une attestation de formation est délivrée par l'organisme de formation 2IRA et le Réseau en pratiques de pairadvocacy à l'issue de la formation de chaque participant-e.

Public

Toute personne (professionnelle ou non) désireuse d'entrer dans le réseau et de pratiquer la pairadvocacy

Coût

À titre individuel, une participation aux frais de 150 euros est demandée.

Au titre de la formation professionnelle, le coût de formation est de 1800 euros.

Autres situations collectives négociables.

Lieu de formation

Paris ou selon la demande

Lieu de la prochaine formation

Advocacy

5 place des fêtes

75019 Paris

Dates

La réception des candidatures est en continue.

Dès qu'un groupe de 5 personnes minimum est constitué.

Dates de la prochaine formation

Réunion d'information : le 3 octobre à 18h

1^{ère} session : les 10 et 11 octobre de 9h30 à 16h30 et 12 octobre de 9h30 à 12h30

2^{ème} session : les 14 et 15 novembre de 9h30 à 16h30 et 16 novembre de 9h30 à 12h30

3^{ème} session : les 5 et 6 décembre de 9h30 à 16h30 et 7 décembre de 9h30 à 12h30

4^{ème} session : le 19 décembre de 14h à 17h et 20 et 21 décembre de 9h30 à 16h30

Contact pour inscription et réunion d'information

Martine Dutoit : martine.dutoit@pairadvocacy.eu

Tél. : 06 13 10 93 97